

Chasse en passant,
Paraît sur un rocher sauvage
Qui s'élève sur le rivage
Comme un géant.

Ainsi que les brunes aimées,
Elle a paré de fleurs aimées
Son front charmant ;
Elle jette un regard avide
Et semble chercher dans le vide
Un être absent.

C'est la fiancée du marin qui, de sa voix gémissante, évoque les ombres qui lui sont chères. Croyant entendre le son connu des voix aimées, elle se précipite dans les flots. De là la légende :

On dit que, le soir, sous les ormes,
On voit errer trois blanches formes,
Spectres mouvants,
Et qu'on entend trois voix plaintives
Se mêler souvent sur les rives
Au bruit des vents.

Crémazie, dans une lettre à l'abbé Casgrain, défend cette poésie, et répond, ainsi qu'il suit, aux articles dont elle avait été l'objet :

« M. Thibault me reproche de n'avoir pas donné, dans *la Fiancée du marin*, plus de vigueur d'âme à mes héroïnes et de ne pas leur faire supporter plus chrétiennement leur malheur. Si la mère et la jeune fille trouvaient dans la religion une consolation à leur désespoir, ce serait plus moral, sans doute, mais où serait le drame ? Cette légende n'en serait plus une, ce ne serait plus que le récit d'un accident comme il en arrive dans toutes les familles. On ne fait pas de poèmes, encore bien moins des légendes, avec les faits journaliers de la vie. D'ailleurs, la mère tombe à l'eau par accident et la fiancée ne se précipite dans les flots que lorsque son âme a déjà sombré dans la folie. Où donc la morale est-elle méconnue dans tout ce petit poème ? La morale est une grande chose, mais il ne faut pas essayer de la mettre là où elle n'a que faire. M. Thibault doit bien savoir que lorsque la folie s'empare d'un cerveau malade, cette pauvre morale n'a plus qu'à faire son paquet.

*
*
*

Il ne nous reste plus qu'à faire connaître la *Promenade de trois*